



## CONDITIONS D'UTILISATION DU MENTORAT

Le mentorat, basé sur le bénévolat et la solidarité au sein du réseau, est un outil de partage d'expériences. Il s'appuie sur :

- › un réseau fort, de confiance et de bienveillance ;
- › un réseau intergénérationnel, qui permet réellement le partage d'expérience, en dehors de tout lien hiérarchique ou de sujétion ;
- › un réseau multiple, riche en diversité d'expériences, de parcours et d'apports.

Le mentorat est un échange dans la confiance mutuelle entre un mentor et un mentee.

Le mentor est un conseiller expérimenté sur le(s) sujet(s) qui intéresse(nt) le mentee. Il est capable de recul et a envie de transmettre et d'accompagner, dans une posture d'attention et de bienveillance.

Le mentee cherche sur des domaines d'échanges :

- › un ou des conseils ;
- › des réponses à des questions ;
- › une écoute et un échange.

Pour s'inscrire, les mentors et mentees choisissent une ou plusieurs « thématiques », dans laquelle ou lesquelles ils se sentent capables de s'investir.

[www.lilagora.fr/page/accueil-mentorat](http://www.lilagora.fr/page/accueil-mentorat)

### Quels engagements forts **de la part du mentor ?**

- › Identifier précisément ses attentes et motivations et les préciser dans l'outil au moment du dépôt de sa demande, puis au mentee lors du premier entretien.
- › Faire preuve d'écoute, d'empathie et de bienveillance.
- › Dégager une certaine disponibilité de temps et d'esprit pour le mentee.
- › Assurer un échange régulier avec le mentee dans un esprit de convivialité.
- › Transmettre son expérience, conseiller concrètement le mentee sur les questions qu'il se pose, dans ses sphères de compétences.
- › Respecter une totale confidentialité des échanges avec le mentee.

### Quels engagements forts **de la part du mentee ?**

- › Identifier précisément ses attentes et motivations et les préciser dans l'outil au moment du dépôt de sa demande, puis au mentor lors du premier entretien.
- › S'investir avec sérieux et conviction dans la relation de mentorat.
- › Prendre un premier rendez-vous, puis honorer les rendez-vous suivants.
- › Reconnaître et respecter la valeur de l'investissement du mentor (*cette valeur est d'autant plus grande qu'elle se fonde sur le bénévolat*).
- › Bien veiller à donner de ses nouvelles à son mentor, même dans les périodes où il est moins aisé de se rendre disponible (*par exemple en période d'examens ou de stage*), pour garder le lien.



## CAS PARTICULIER DU DOMAINE DE MENTORAT « CRÉER DES LIENS »

Avant tout, il s'agit de créer des rencontres qui puissent s'inscrire dans la durée et échanger mutuellement autour de centres d'intérêt commun.

### Modalités du mentorat

Les modalités du mentorat sont déterminées par le binôme mentor/mentee lors de la première prise de contact. Un mentorat se déroule sur une durée de 3 à 12 mois, par différents moyens de communication (*échanges ou rencontres en face à face, par téléphone ou visio, par e-mail...*).

La qualité et la puissance du mentorat dépendent essentiellement de la bonne volonté et de l'investissement du mentor et du mentee.

Le mentee a, bien sûr, l'entière responsabilité quant aux initiatives qu'il engage et aux résultats qu'il obtient dans la recherche et l'atteinte de ses objectifs. En particulier, ni le mentor, ni, d'une façon générale, le réseau, ne s'engagent à trouver un stage ou emploi au mentee.

Le mentorat ne peut être considéré par les mentees comme une simple voie d'accès au carnet d'adresses des mentors. En revanche, le mentor, s'il le souhaite, peut mettre en relation le mentee avec certains de ses contacts professionnels.

Le mentor comme le mentee s'engage à ne pas diffuser les coordonnées et toute information personnelle concernant la personne avec qui ils sont en contact dans le cadre du mentorat, sans l'accord préalable de l'autre partie. La simple inscription en tant que mentor ou mentee vaut acceptation des conditions énoncées.

Les mentees et mentors étudiants sont soumis aux règlements de l'Université de Lille durant le temps du mentorat.

En cas de problème dans le cadre de ce dispositif, mentors comme mentees peuvent contacter l'Université de Lille via le formulaire de prise de contact de Lilagora, en sélectionnant « aide dans le cadre du mentorat ».

Mentors et mentees s'engagent à respecter la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne le protocole sanitaire.